



# Championnat de France Jeunes Dossier parents



Chaque année, la FFT organise le Championnat de France des jeunes, auquel ils sont plus de 200 à concourir pour différents titres : Lycées, Collèges et Comités en triplettes, Individuel dupliqué Benjamin, Cadet et Junior, Individuel dames libres Benjamin, Cadet et Junior. Le Championnat de France se déroule lors du week-end de l'Ascension pendant trois jours de jeux bien sûr mais aussi de rencontres, de convivialité et de fête.

## Programme 2019

Mercredi 29 mai	21h00	Pool party
Jeudi 30 mai	13h30	Championnats de France des Collèges, des Lycées et Triplettes Jeunes ("Oudlers" et "P'tits Bouts")
	20h30	Championnats de France libres Benjamins, Cadets, Juniors
Vendredi 31 mai	13h30	Championnats de France individuels Benjamins, Cadets, Juniors
	20h30	Championnats de France libres (2 <sup>ème</sup> séance)
Samedi 1 <sup>er</sup> juin	13h30	Championnats de France individuels (2 <sup>ème</sup> séance) Tournoi des éliminés
	19h30	Remise des trophées
	21h00	Soirée mousse



# Lieu d'accueil et d'hébergement

Lieu du Championnat : Camping Le Dauphin \*\*\*\*\* à Argelès-sur-Mer (Pyrénées Orientales)  
Route de Taxo à la Mer - 66700 Argelès sur Mer

C'est le camping 5 étoiles Le Dauphin d'Argelès-sur-Mer qui accueillera à nouveau le Championnat de France Jeunes. Il bénéficie d'une situation privilégiée, entre mer et montagnes, à un kilomètre de la plage, dans un cadre verdoyant où se mêlent beauté méditerranéenne et exotisme.

Jeunes et accompagnateurs pourront profiter des nombreuses infrastructures du camping et passer d'agréables moments : parc aquatique (7000 m<sup>2</sup> de plages, piscines chauffées, toboggans), terrain multisports éclairé jusqu'à 23h00, deux aires de jeux pour petits et grands, un terrain de pétanque éclairé, deux de beach volley et deux de tennis (utilisation gratuite de ces derniers contre une caution de 10€), tables de ping-pong... Il ne faudra donc pas oublier raquettes et balles de tennis et/ou ping-pong, mais surtout la serviette et le maillot de bain !



## Les plus du séjour :

- **privatisation des infrastructures**, des hébergements et de la restauration.
- **repas copieux et de qualité** : petit-déjeuner (buffet à volonté), déjeuner (buffet froid varié à volonté) et dîner (repas à thème servi à l'assiette).
- **deux soirées à thème** : pool party le mercredi et soirée mousse le samedi
- **activités proposées en dehors du championnat** (de 10h00 à 12h00 et de 17h00 à 19h00) : tir à l'arc, tir à la sarbacane, tir aux drapeaux, tournois sportifs (foot, basket, ping-pong...)



**Il est impératif d'apporter :**

- un sac de couchage et une taie d'oreiller
- des linges de toilette
- un maillot de bain et une serviette de bain pour la piscine

Championnat de France Jeunes  
Dossier parents





# Championnat de France Jeunes

## Dossier parents

## Règlement intérieur

### Article 1 : Règlement des compétitions

Toutes les épreuves du Championnat de France Jeunes se dérouleront comme prévu par le règlement des compétitions de la Fédération Française de Tarot. Ce fichier peut être demandé au siège de la FFT.

### Article 2 : Inscriptions sur place à valider

Les inscriptions des joueurs participant au Championnat de France Jeunes sont à retourner par le responsable jeunes du comité au siège de la FFT à la date prévue dans le calendrier de sa fiche de procédure. Sur le lieu du Championnat de France, le responsable et les accompagnateurs devront confirmer la présence de tous les joueurs, les éventuelles défections ou modifications d'équipe aux arbitres du Championnat. Ce pointage est obligatoire et se déroule le jeudi de l'Ascension de 10h00 à 11h30. La Commission Jeunes se réserve le droit de refuser un ou des joueurs dont la présence n'aurait pas été signalée ou confirmée.

### Article 3 : Spectateurs

Les parents et accompagnateurs ne peuvent être dans la salle quand les enfants jouent, mais un responsable doit rester en permanence sur le site (possibilité de participer au challenge accompagnateurs) en gardant son téléphone allumé (mode vibreur). Cette compétition reste celle des jeunes et non des adultes.

Exception : tous les cas médicaux doivent être signalés à la Commission Jeunes. Un accompagnateur doit assurer le suivi du joueur à la table de jeu et gérer les problèmes qui peuvent se présenter.

### Article 4 : Responsable jeunes et accompagnateurs

Les jeunes sont sous la responsabilité exclusive de leurs accompagnateurs et de leur comité, non de la FFT. Les comités sont chargés de la surveillance des jeunes dont ils ont la charge (un accompagnateur pour 10 jeunes). Les comités vérifieront que leurs licenciés majeurs (plus de 18 ans) se conforment au règlement en vigueur. Le responsable jeunes et les accompagnateurs devront faire respecter l'ordre et le silence en cas de débordement. Le responsable jeunes devra respecter sa fiche de procédure. En cas de non présence sur le site (participation à un Championnat de France ou à un open national), le responsable jeunes désignera un accompagnateur qui occupera ses fonctions le temps de son absence. Il est indispensable que l'accompagnateur choisi possède un téléphone portable. La Commission Jeunes devra être prévenue de ce changement. Il est rappelé que le responsable jeunes devra impérativement transmettre les autorisations de soin à la personne qui le remplace.

### Article 5 : Participation

Un jeune ne pourra participer au Championnat de France que s'il est à jour de sa licence FFT. Dans le cas contraire, il ne pourra y participer.

Un jeune s'engage à participer à toutes les épreuves du Championnat de France Jeunes. Dans le cas où il est qualifié pour jouer le Championnat de France Individuel Open ou Séries, une dérogation lui est accordée. S'il n'est pas qualifié à l'un de ces deux Championnats, il ne peut pas jouer à sa guise les épreuves jeunes de son choix, sous peine de sanctions.

Un jeune s'engage à respecter les horaires des tournois. En cas de retard et suivant le règlement des compétitions, il s'exposera à une pénalité et dans le pire des cas, il sera scratché de la compétition.

Concernant le Libre Benjamins, qui se déroule les jeudi et vendredi soirs, une dérogation peut être demandée sur place pour ne pas faire jouer les plus petits qui peuvent avoir besoin de se coucher tôt.

### Article 6 : Comportement

Le participant s'engage à respecter ses accompagnateurs, les responsables et arbitres FFT, le personnel du centre d'hébergement ainsi que les autres joueurs avec lesquels il aura un bon comportement aux tables de Tarot. Il déclare prendre soin du matériel mis à disposition pour le championnat et à ne commettre aucune dégradation dans le centre d'hébergement. Il s'engage à n'introduire ou consommer ni alcool ni substances prohibées. Il se conformera au règlement en vigueur, même s'il est majeur.

En cas de non-respect de l'un de ces engagements, le participant pourra être convoqué avec son responsable devant la Commission Jeunes qui pourra donner une sanction allant du simple avertissement à l'exclusion du Championnat. De plus, la Commission Jeunes dressera un rapport qui sera transmis à la Chambre de Discipline Nationale de la FFT.

### Article 7 : Annulation du séjour

En cas d'annulation de dernière minute, la FFT ne remboursera la globalité du séjour que sur présentation d'un certificat médical ou d'un justificatif suite à un cas de force majeure.

# Autorisation parentale

Je soussigné(e) Mr, Mme \_\_\_\_\_ père, mère ou tuteur  
(*ayer les mentions inutiles*) déclare avoir pris connaissance des conditions d'hébergement à Argelès-sur-Mer et autorise mon enfant \_\_\_\_\_  
né(e) le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ à participer au Championnat de France de Tarot Jeunes du 29 mai au 2 juin 2019. Mon enfant sera assuré par la FFT à l'intérieur du centre d'hébergement.

En cas de dégradation de matériel par mon enfant, je m'engage à payer la facture des dégradations ou à faire jouer mon assurance pour régler celle-ci.

Mon enfant s'engage à respecter les conditions auxquelles il se soumet lors de son inscription, à n'introduire ou consommer ni alcool ni substances prohibées et à avoir un comportement digne d'un joueur représentant la FFT.

Signature de l'enfant :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et en accepte les conditions.

Fait le \_\_\_\_\_

Signature :

à \_\_\_\_\_

**Cette autorisation devra être collectée par l'accompagnateur en charge de l'enfant.  
Le responsable jeunes regroupera toutes ces autorisations et devra impérativement les remettre à la Commission Jeunes le jeudi 30 mai 2019 à 11h30 à l'occasion de la réunion d'informations.**



Championnat de France Jeunes  
Dossier parents

# Autorisation de soins

à l'usage des comités



## Championnat de France Jeunes Dossier parents

Dans le cadre des Championnats de France Jeunes à Argelès-sur-Mer du 29 mai au 2 juin 2019, je soussigné(e) Mr, Mme \_\_\_\_\_ père, mère ou tuteur (*rayez les mentions inutiles*) autorise la personne responsable de la surveillance de mon enfant mineur \_\_\_\_\_ (*nom et prénom de l'enfant*) à faire pratiquer les soins nécessaires à sa santé. La personne responsable de mon enfant sur place sera : \_\_\_\_\_ (*nom et prénom*).

### RENSEIGNEMENTS A FOURNIR IMPÉRATIVEMENT

Téléphone des parents : \_\_\_\_\_ Numéro de Sécurité Sociale : \_\_\_\_\_

Nom du médecin traitant : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Groupe sanguin : \_\_\_\_\_ Lentilles et prothèses auditives : \_\_\_\_\_

Contre-indications médicales : \_\_\_\_\_

Asthme et allergies : \_\_\_\_\_

Régimes et traitements en cours : \_\_\_\_\_

Je déclare que mon enfant est à jour de ses vaccinations.

Je décharge la Fédération Française de Tarot de toutes responsabilités concernant les éventuels incidents ou accidents que mon enfant pourrait occasionner ou subir.

Fait le \_\_\_\_\_

Signature :

à \_\_\_\_\_

**Cette autorisation devra être collectée par l'accompagnateur en charge de l'enfant. Le responsable jeunes regroupera toutes les autorisations des jeunes de son comité qui devront être impérativement accessibles sur le lieu du Championnat de France.**